

Budget participatif des lycées en Poitou-Charentes

- OTeN - FR - Initiatives des territoires - Poitou-Charentes -

Date de mise en ligne : jeudi 1er mars 2007

Description du projet : La Région Poitou-Charentes a mis en place un ensemble de consultations publiques au sein des établissements scolaires du secondaire (93 lycées et EREA) afin d'établir un budget participatif. La Région finance à hauteur de 10 millions d'euros des projets issus de ces consultations qui accueillent les idées des lycéennes et lycéens, personnels enseignants et non enseignants, parents d'élèves. Le site Internet de cette initiative regroupe l'ensemble du processus de consultation (dates et méthodologie), ainsi que l'ensemble des projets retenus et financés par la Région.

Type d'initiative : Consultation publique régionale autour des financements des projets dans les établissements scolaires du secondaire.

Territoire de projet : Région Poitou-Charentes

Porteur(s) du projet : Région Poitou-Charentes

Date de lancement : 2004

Avancement (à la date de recueil) : Opérationnel

Date de recueil de l'information : Octobre 2006

1- Contexte et objectifs du projet 1.1 Contexte et origine du projet Depuis les premières lois de décentralisation, les investissements dans les lycées sont pris en charge par les conseils régionaux. Cela s'est traduit par l'instauration de relations « administratives » entre, d'une part, les services des régions, et d'autre part, les proviseurs et gestionnaires des lycées ; ces derniers étant le plus souvent seuls à déterminer quels étaient les besoins de l'établissement et à les faire adopter par les instances représentatives (conseil d'administration). L'instauration du Budget Participatif des Lycées (BPL) en Poitou-Charentes, qui concerne une partie significative des budgets d'investissement et de fonctionnement des lycées, permet à tous ses usagers de peser directement sur les choix budgétaires et financiers relatifs à leur établissement en élaborant des priorités que la région s'engage à respecter.

1.2 Objectifs et enjeux Dans un souci de participation de tous les acteurs impliqués dans la vie des lycées, la région Poitou-Charentes souhaite écouter leurs besoins et respecter leurs priorités. L'objectif est d'améliorer la gestion des dépenses publiques et de permettre une plus grande réussite de tous les élèves. Autre objectif principal : le renforcement de la démocratie. Ainsi, le BPL a d'abord été pensé comme un outil permettant de redonner un pouvoir décisionnel aux citoyens et de lutter contre le sentiment d'impuissance dans le monde actuel, qui est une composante importante des difficultés que rencontre le bon fonctionnement de la démocratie représentative.

2- Description et organisation du projet 2.1 Les acteurs du projet Le conseil régional de Poitou-Charentes est le maître d'œuvre de ce projet. Ses représentants de l'exécutif et ses services administratifs sont aidés dans la mise en place et l'animation des débats et des réunions publiques par une association composée de professionnels régionaux du développement local et de l'animation.

2.2 Les services proposés La région Poitou-Charentes organise la participation de la communauté éducative concernée par la vie des lycées et leur propose d'exprimer leurs besoins en terme de projets éducatifs et d'amélioration de la vie lycéenne, de projets communs à plusieurs établissements et de projets d'aménagement et d'équipements de locaux, à l'exclusion des dépenses relevant de la sécurité et des rénovations lourdes. A travers son site Internet dédié, la région propose d'informer l'ensemble des personnes intéressées par cette démarche participative. L'ensemble des projets financés, des réunions publiques sont publiés sur le site. Des informations ciblées sur la vie lycéenne dans la région sont également proposées, afin de rendre le site le plus attractif possible aux lycéens. Enfin, un forum de discussion permet à tous de dialoguer et d'échanger sur les thématiques lycéennes.

2.3 Les publics bénéficiaires La région Poitou-Charentes invite l'ensemble de la communauté éducative concernée par la vie des lycées à s'impliquer dans le processus de participation autour des projets à financer, à savoir : les lycéens, les parents d'élèves, les personnels enseignants, les personnels non enseignants, les proviseurs, les membres de l'équipe de direction.

2.4 La dimension financière

L'éducation représente 1/4 du budget régional, soit 247 millions d'euros. La région a alloué un budget de 10 millions d'euros en 2005 pour la mise en place des projets des lycées issus du dispositif de consultation du BPL. Le coût global de fonctionnement du dispositif s'élève à 258 000 euros, soit environ 3% rapporté à l'ensemble du budget. Ce coût comprend l'animation, la communication et le salaire du chargé de mission à la région.

3- La mise en oeuvre du projet

3.1 Les étapes de mise en oeuvre

3.2 Les méthodes Dans chaque établissement engagé dans le processus du BPL, se tiennent deux réunions auxquelles sont conviés les élèves, leurs parents et l'ensemble des personnels des établissements. Lors d'une première rencontre (entre octobre et décembre), après une présentation de la démarche, les participants réfléchissent en petits groupes aux projets qui permettraient d'améliorer la vie de l'établissement et chacun de ces ateliers désigne un rapporteur qui présente une synthèse des discussions devant l'assemblée générale. Dans les semaines qui suivent, les services techniques expertisent les propositions en vérifiant qu'elles relèvent bien des compétences régionales, en évaluant leur faisabilité et en chiffrant leur coût. Au cours de la seconde réunion (décembre à mars), les participants disposent chacun de dix bulletins à répartir librement entre les projets expertisés, qui sont alors hiérarchisés en fonction du nombre de bulletins obtenus. La région s'engage à respecter les classements établis et à retenir dans chaque établissement le maximum de priorités ainsi dégagées, dans la limite de l'enveloppe impartie de dix millions d'euros par an. Dans la mesure du possible, la mise en œuvre des projets est lancée avant la fin de l'année scolaire afin que la communauté scolaire voie le résultat de son vote dans les plus courts délais.

3.3 Les moyens techniques Le site Internet, outre l'information générale et l'agenda des réunions publiques, offre la possibilité de consulter des documents téléchargeables, une vidéo et un diaporama de photos à télécharger. Côté interactivité, un forum de discussion sur inscription est disponible, mis en ligne avec le logiciel libre PhpBB. Enfin un formulaire permet aux lycéens d'envoyer des informations événementielles à faire diffuser sur le site Internet du BPL.

3.4 Les moyens humains Outre les services du conseil régional, l'Adels (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) a été mandatée par la région Poitou-Charentes pour définir et mettre au point le dispositif à deux reprises et pour assurer l'animation du processus. Elle s'est appuyée sur un collectif régional de professionnels de l'animation des démarches participatives qui s'est constitué à la faveur de cette initiative. L'Adels, association dont la vocation est d'appuyer l'émergence de démarches participatives locales, a souhaité favoriser la constitution d'une association régionale qui regroupe les animateurs du BPL : l'association « DéPart » (recherche action DEmarches PARTicipatives) a ainsi été créée. L'association DéPart a été retenue par le Conseil Régional Poitou-Charentes pour l'animation des réunions du 3ème BPL (année scolaire 2006-2007).

3.5 La communication sur le projet La communication repose principalement sur les canaux classiques de communication de la région. La mobilisation des acteurs concernés s'est elle effectuée principalement par invitations aux débats et réunions publiques. Mais l'outil principal de la communication du projet est le site Internet dédié, possédant son adresse indépendante et identifiable. Le site web se veut le point de ralliement de l'ensemble des réunions publiques dans les établissements, toutes publiées à l'avance. L'action de la région pour les lycées est

également détaillée sur le site Internet. Le processus de l'ensemble du dispositif est expliqué. Certains projets sont repris, mais sans détails. Une rubrique forum est en ligne. Enfin, 2 rubriques permettent aux visiteurs lycéens d'avoir des informations sur les actions et les bons plans dans la région.

4- Bilan et perspectives

4.1 Les éléments de bilan Pour la période 2004-2005 : une quarantaine d'établissements sont en expérimentation. La région a alors financé 227 projets. Ces projets auront coûté 10 millions d'euros à la région.

Pour la période 2005-2006 : 93 Lycées et EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté) qui regroupent plus de 50.000 élèves de l'enseignement général, technologique, professionnel, agricole et adapté ont participé à la démarche participative sur les budgets. Au total, les assemblées du BPL ont proposé 1755 projets, soit une moyenne de 20 par établissement. Environ 1500 d'entre eux relevaient directement des compétences de la région et ont donc fait l'objet d'un chiffrage par les services techniques. Lors des commissions permanentes de mars, avril et mai 2006, les élus régionaux ont voté le financement de 255 projets correspondant aux 3 premières priorités de chaque établissement, pour un montant global de l'ordre de 10 millions d'euros. La moitié des projets retenus concerne la réalisation de travaux dans les établissements, 37% l'achat d'équipements et 13 % relèvent de la vie lycéenne.

La participation moyenne aux réunions s'est située en 2005-2006 entre 60 et 70 participants par établissement (progression de 21% par rapport à l'année scolaire 2004-2005). Pour la période scolaire 2006-2007, la progression est encore constante, puisque 6707 personnes ont assisté aux premières réunions publiques et les secondes réunions ont attiré 7320 personnes au total. Environ 5% des personnes conviées (environ 120 000 pour chaque période) se déplacent dans les réunions, un chiffre qui se place dans la fourchette haute des réunions participatives en Europe (avec un taux comparable à celui de Porto Alegre et très nettement supérieur à celui de la plupart des expériences françaises). Les situations d'un établissement à l'autre varient toutefois considérablement avec des réunions regroupant de 13 à 450 participants.

Le site [Internet](#) connaît une fréquentation importante (jusqu'à 7000 visites par mois) et les échanges sur les forums enregistrent 738 messages pour 208 membres enregistrés (mars 2007).

4.2 Appréciation du porteur de projet La prise en compte croissante d'un savoir issu des usagers et une meilleure réactivité des services régionaux aux demandes qui leurs sont adressées constituent l'une des grandes réussites du BPL, reconnues à la fois par les participants et par les agents des services techniques concernés.

Alors que des réticences s'étaient initialement exprimées sur le caractère potentiellement extravagant ou dispendieux des demandes, le constat est aujourd'hui celui d'une orientation particulièrement raisonnable de la dépense publique par les participants. De plus, la rapidité inédite de mise en oeuvre des projets votés par les assemblées confirme l'efficacité de la démarche participative.

Les évaluations menées montrent que la satisfaction des participants est particulièrement élevée. Le débat collectif permet d'entendre et de mieux comprendre les points de vue de chaque catégorie. Instaurant un espace de parole nettement plus égalitaire que celui des conseils d'établissement classiques, le BPL acquiert un caractère pédagogique souligné par les personnes engagées dans la démarche, parce qu'elle constitue une forme d'apprentissage de la citoyenneté active et qu'elle facilite une meilleure compréhension des mécanismes de la décision publique. Parallèlement, l'institution régionale acquiert une meilleure visibilité au sein des établissements, contribuant à combattre le sentiment d'abandon des citoyens par le politique.

5- Critères d'évaluation

Budget participatif des lycées en Poitou-Charentes

5.1 Innovation Le budget participatif est une idée observée depuis 10 ans par les acteurs politiques locaux en France notamment en observant les initiatives de Porto-Allegre au Bresil. L internet donne aujourd'hui des opportunités de simplification des processus qui permet une véritable mise en Suvre. C est ce qui est démontré ici. Dans la mesure où ce processus se passe sur le lieu de vie et/ou de travail des intéressés, le BPL ouvre véritablement un nouveau champ pour la démocratie participative locale.

5.2 Impact Le BPL, modalité originale d engagement de l'argent public, est aussi une occasion d éducation à la citoyenneté par la prise de conscience du poids de l'implication individuelle et collective dans les décisions publiques. En effet, l'échange sur la pertinence des projets identifiés se conclut par un vote, en prise directe sur la réalité. En bousculant les habitudes par la mise en Suvre d'une forme de démocratie directe, le BPL crée de nouveaux rapports entre les personnes concernées par la vie du lycée et les services régionaux.

Si l'impact est concret et réel au niveau local pour chaque établissement, l'impact au niveau régional est limité par un dispositif qui n'est pas à même d'interroger directement la répartition des ressources entre les lycées et qui ne peut par conséquent être un instrument au service de la justice sociale. De même, les participants n'ont jusqu'ici que peu eu l'occasion d'influer sur les règles du jeu décidées par l'exécutif régional et n'ont guère eu les moyens de s'organiser de façon plus durable au-delà des réunions avec l'administration régionale. C'est en s'affrontant résolument à ces divers défis que le BPL de Poitou-Charentes pourra montrer jusqu'à quel point la dynamique d'ores et déjà engagée est susceptible de s'approfondir, et jusqu'où la démocratie participative et la démocratie représentative sont susceptibles de se renforcer mutuellement.

5.3 Reproductibilité La volonté politique locale toujours fondamentale dans l'utilisation d'internet pour les dispositifs participatifs locaux, a été ici non seulement à l'initiative de la démarche mais tout au long de sa mise en Suvre. La détermination des élus est une donnée absolument indispensable pour permettre un maillage des acteurs du monde de l'éducation, associatifs et administratifs. La démarche, largement décrite, analysée et évaluée permet à d'autres porteurs de projets de s'en inspirer pour la mise en place de processus de participation étendus.

5.4 Pérennité L'élargissement, notamment en terme d'échelle géographique, et l'amélioration de la participation est un enjeu majeur pour un véritable déploiement régional. Il faut lutter contre les effets pervers d'une participation où chacun défend son intérêt privé et favoriser la construction collective de solutions.

De plus, en terme d'organisation, le dispositif génère une charge de travail supplémentaire pour les personnels. Il vient parfois s'ajouter à des procédures déjà calées et bouscule des routines établies dans le fonctionnement des services, tout en poussant à une redéfinition des métiers et des identités professionnelles qui peut être vécue avec une certaine inquiétude. L'un des défis sera donc la capacité des services à intégrer la participation comme un principe essentiel de l'organisation d'une administration publique plutôt que comme une contrainte. On notera que certains agents se sont véritablement passionnés pour la démarche.

Post-scriptum : **Contact** :

[BETTAYEB Ali](#)

Sites :

[Budget participatif des lycées](#)

[Association DéPart](#)

Documents :

[« Manuel de l'utilisateur »](#)